

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 15 février à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Daniel Houitte, Maire.

DATE DE LA CONVOCATION : 08 février 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS : 11

PRESENTS : Daniel Houitte, Gilles Lesage, Edith Garnier, Raymond Berthelot, Jean-Marc Renais, Joseph Houal, Laurence Pilvesse, Nicolas Daboudet, Nolwenn Fougeray, Arnaud Lambert, Erwan Josse.

Absents excusés :

Laurence Blaise donne pouvoir à Edith Garnier
Emeline Richard donne pouvoir à Nicolas Daboudet
Patricia Laurent
Franck Aubrée
Sandrine Delacroix donne pouvoir à Daniel Houitte
Jean-Michel Marquet donne pouvoir à Jean-Marc Renais

Absents :

Virginie Bernard
Philippe Chevrel

Secrétaire de séance : Jean-Marc Renais

Séance ouverte à 20 h 05.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JANVIER 2022

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
11	4	5	2	10

Exposé : Daniel Houitte, Maire

Daniel Houitte, Maire demande à l'assemblée délibérante s'il y a des observations sur la rédaction du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 janvier 2022.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 27 janvier 2022.

08 -BATIMENTS COMMUNAUX - ECOLE MATERNELLE - MAITRE D'ŒUVRE - CHOIX DU CABINET DE MAITRISE D'ŒUVRE - AUTORISATION DE SIGNATURE

Présents	Pouvoirs	Absent excusés	Absents	Quorum
11	4	5	2	10

Exposé : Gilles Lesage, Adjoint délégué
Nicolas Daboudet, conseiller délégué

Vu la délibération en date du 08/04/2021 nommant le cabinet CERUR pour la réalisation de l'étude de programmation du projet de construction de l'école maternelle ;

Vu la délibération en date du 07/10/2021 présentation du programme par le cabinet CERUR ;

Vu la délibération en date du 04/11/2021 portant sur le lancement de la consultation pour le choix du maître d'œuvre ;

Vu la publication dans le journal Ouest France du 19 novembre 2021 ;

Vu la publication sur la plate-forme de dématérialisation e-mégalis ;

Vu le classement de 5 équipes résultant de l'analyse des candidatures réceptionnées et de la commission d'appel d'offres réunie le 14 janvier 2022 ;

Vu les auditions en date du 1^{er} février 2021 avec les 5 équipes retenues ;

Le conseil municipal, à l'unanimité (15 voix pour dont 4 pouvoirs),

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Désirs d'Espaces Architectes Rennais (DEAR) mandataire du groupement :

- ✚ OUEST STRUCTURE
- ✚ THALEM INGENIERIE
- ✚ ACOUSTIBEL
- ✚ GEDIFI

Pour exécuter le marché de maîtrise d'œuvre d'un montant de 130 644.50 € HT soit 156 773.40 € TTC.

- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Information

Planification de la phase conception du projet et de la phase travaux. L'ouverture prévisionnelle de la nouvelle école est fixée à la rentrée de septembre 2024.

HOUITTE Daniel	LESAGE Gilles	GARNIER Edith	BERTHELOT Raymond	BLAISE Laurence ABSENT	RENAIS Jean-Marc	HOUAL Joseph
PILVESSE Laurence	DABOUDET Nicolas	FOUGERAY Nolwenn	RICHARD Emeline ABSENT	LAMBERT Arnaud	JOSSE Erwan	CHEVREL Philippe ABSENT
BERNARD Virginie ABSENT	LAURENT Patricia ABSENT	AUBREE Franck ABSENT	DELACROIX Sandrine ABSENT	MARQUET Jean-Michel ABSENT		